

L'AUTONYMIE ENTRE OPERATIONS ENONCIATIVES ET AJUSTEMENTS DISCURSIFS

par Magid Ali Bouacha

e-mail : Magid.Bouacha@wanadoo.fr

Résumé : La structure N = N sous-jacente aux énoncés du type : *Une femme est une femme*, est, dans beaucoup de langues, d'une grande productivité. Ces énoncés présentent en effet une certaine régularité de fonctionnement que l'on pourrait formuler en ces termes : ils ne sont tautologiques qu'en apparence car le rapprochement opéré entre deux termes donnés comme identiques ne relève pas de la simple identité mais d'une auto-identification qui met en jeu des opérations portant à la fois sur des notions non stabilisées et sur des enjeux intersubjectifs. Construits pour être répétés, ils appartiennent au registre du *law-like* et se trouvent investis de manière privilégiée dans les formes proverbiales et dans ce qui s'apparente à des lapalissades.

Mots-clés : tautologie ; domaine notionnel ; auto-identification ; intersubjectivité.

Abstract : The N=N structure underlying such utterances as 'une femme est une femme' is very productive in many languages. Such utterances work roughly in the same way. They only sound tautological because to bring together two identical items is not just to say they are identical but rather to establish some kind of self-identification which implies operations on non-stabilized notions and intersubjective strategies. Coined to be repeated, they belong to the law-like register and can be found mostly in proverbs and phrases that seem to express self-evident truths.

Keywords : tautology ; notional domain ; self-identification ; intersubjectivity.

La structure N = N sous-jacente aux énoncés dits tautologiques est, dans beaucoup de langues, d'une grande productivité. Cette forme est en effet très présente non seulement dans le discours quotidien, mais aussi dans le discours littéraire et même philosophique. Face à cette profusion, on ne peut qu'être étonné, une fois de plus, par le retour cyclique des exemples étudiés par les linguistes pour décrire ces formes

- (1) Une femme est une femme
- (2) Un chien est un chien

et sa variante,

- (3) Un chat est un chat

comme si la connotation autonymique traversait toutes les formes de pratiques langagières, à commencer par celles qui sont censées la décrire. Ces énoncés présentent aussi, à travers la diversité des langues, une certaine régularité de fonctionnement que l'on pourrait, dans une première approximation, formuler en ces termes : ils ne sont tautologiques qu'en apparence car le rapprochement opéré entre deux termes donnés comme identiques ne relève pas de la simple identité mais d'une auto-identification qui met en jeu des opérations portant à la fois sur le domaine notionnel sollicité et sur des enjeux inter-subjectifs. Ils recourent enfin la problématique de l'autonymie dans la mesure où ils renvoient, dans la classification de J. Rey-Debove, au régime énonciatif du *Comme on dit*. Construits pour être répétés, ils appartiennent

au registre du *law-like* et se trouvent investis de manière privilégiée dans les formes proverbiales et dans ce qui s'apparente à des lapalissades.

Les descriptions linguistiques proposées pour ce type d'énoncés en français se sont cristallisées autour des 2 N en présence. Si toutes s'accordent à dire que chacune des occurrences a un statut spécifique, elles divergent néanmoins sur l'analyse qu'elles font de cette distinction.

Pour J. Rey-Debove, cette différence porte sur le sens dénotatif, « parce que les éléments formellement identiques du sujet et du prédicat sont sémantiquement différents » (Rey-Debove 1997 : 277). Ainsi pour elle, dans l'énoncé

(4) Un sou est un sou

la première occurrence signifie « un sou c'est bien peu » et la seconde « un sou c'est plus que rien ».

Pour R. Martin (1985), la seconde occurrence doit être lue comme « un lieu de propriétés » dont l'une d'elles est actualisée en fonction de la situation. Quand il évoque plus précisément la structure *Un N est un N*, il a une approche logico-sémantique plus stricte. Ainsi, pour lui, avec l'énoncé (2) *Une femme est une femme*, on dit littéralement qu'un individu pris au hasard dans une classe appartient bien à cette classe. Il semble donc, de fait, établir une première distinction forte entre la structure *Un N est un N*, et toutes les autres, c'est-à-dire celles où le premier N est défini de quelque manière.

1. Les énoncés de la forme : Un N est un N

Dans le cadre général de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, les analyses se fondent sur un même schéma explicatif :

– Il s'agit d'une opération d'auto-identification par laquelle on ramène une occurrence quelconque au prédicat, excluant par là-même toute altérité (altérité stricte mais aussi altération par graduation ou prédication annexe).

– Du point de vue de la pondération QNT / QLT, « qui n'est qu'une autre manière de dire comment, à partir d'une notion, qui est un objet mental incernable, nous construisons à un moment donné des occurrences, c'est-à-dire des événements énonciatifs dans une portion d'espace-temps » (Culioli 1994 : 265), c'est toujours le qualitatif qui l'emporte sur le quantitatif.

– Par ce type d'énoncé, on pose que dans le domaine notionnel ainsi homogénéisé, toutes les occurrences sont à la fois individuables et non distinguables.

– L'auto-identification, prise en charge par l'énonciateur, est l'enjeu d'un ajustement avec le co-énonciateur.

Toutes ces descriptions, élaborées le plus souvent à partir d'exemples reconstruits, mettent bien au jour les contraintes formelles attachées à ce type de phrases et l'on comprend mieux, du même coup, pourquoi (5a), (5b) et (5c) paraissent difficiles.

- (5a) ? N'importe quel chien est un chien
- (5b) ? Tout chien est un chien
- (5c) ? Chaque chien est un chien

Mais dès que l'on cherche à rendre raison de ces énoncés dans un contexte précis, on s'aperçoit que ce qui est en jeu, c'est moins l'appartenance à la classe que l'idée que le locuteur se fait de la validité d'une identification entre une occurrence quelconque et une occurrence, prototypique à ses yeux, d'une même notion. Danon-Boileau, commentant à son tour le titre du film de Godard *Une femme est une femme*, propose la glose suivante :

Il n'est pas possible de trouver une femme qui n'ait les qualités (ou les défauts) d'une femme. En général, d'ailleurs, on a recours à ce genre de sentences lorsque l'on se trouve face à un individu dont on aurait cru qu'il n'aurait pas le défaut du genre [...]. Le seul sens de cet énoncé (autrement tautologique) est l'établissement d'une loi dont on suppose que le co-énonciateur croyait qu'elle souffrait une exception au moins : dans la situation particulière qui fait l'objet du débat. (Danon-Boileau 1989 : 61)

La sélection spontanée du terme « défaut » après l'alternative toute théorique du début « les qualités (ou les défauts) » montre que l'auto-identification semble toujours axiologiquement orientée, comme le confirment des énoncés en situation :

- (6) Visible ou pas, de toute façon, je pense qu'elle ne doit pas faire la difficile, parce que, quel que soit le talon que tu puisses rajouter, une boîteuse est une boîteuse, on ne sort pas de là. (Vojnovic, exemple emprunté à Denis Paillard 1984)
- (7) ... elle croit que parce qu'il est pratiquant, il (n) y a pas de danger mais un homme est un homme... (Une dame parlant de sa belle-fille et de son fils)

Les exemples attestés sont, d'une certaine manière, plus facile à appréhender car le contexte y est explicité et les opérations enfouies affleurent davantage à la surface. C'est ainsi que dans (6), le parcours concessif est explicitement évoqué. D. Paillard, à qui j'emprunte l'exemple, en propose le commentaire suivant : « On commence par opérer une différenciation sur la classe des occurrences de *boîteuse* (différenciation fondée sur la hauteur du talon compensateur) pour poser finalement que toute occurrence est ramenée au centre attracteur¹ » (Paillard 1984 : 141). L'énoncé (7), pour qui la description de Danon-Boileau évoquée ci-dessus peut être reconduite sans problème particulier, présente lui aussi l'avantage de mentionner l'exception envisagée à tort par un tiers. On pose donc une différenciation pour la rejeter aussitôt.

A y regarder de près, on observe toutefois, derrière une même forme *Un N est un N*, deux modes distincts d'identification. Si en effet la suite *un homme est un homme* peut s'interpréter comme une opération par laquelle on ramène une occurrence quelconque à une

¹ Dans le modèle de A. Culioli, le centre attracteur intervient lorsque le domaine notionnel se construit non pas à partir d'une occurrence représentative, i.e. typique, mais à partir du prédicat lui-même, ce qui renvoie à une représentation abstraite et absolue. « Qualitativement, l'attracteur est un point de concentration au sens où, quelle que soit la partie du domaine considéré, l'attracteur la contient par assimilation, par identification » (Culioli 1990 : 61).

occurrence représentative ou typique, il en va tout autrement de la suite *une boîteuse est une boîteuse* où une occurrence est repérée par rapport à une représentation abstraite et absolue, c'est-à-dire à son haut degré. On peut raisonnablement formuler l'hypothèse selon laquelle c'est la nature des N en présence qui détermine pour une large part le mode d'identification car on a, dans le premier cas, une entité nominale canonique et dans le second un procès nominalisé, comme l'atteste la définition que propose le Larousse Universel du mot *boîteuse* : « qui boîte ». Tout se passe donc comme si on avait d'un côté la représentation partagée d'un faisceau de propriétés (par exemple l'ensemble des qualités et des défauts d'un homme, d'une femme...) et de l'autre un prédicat aux propriétés gradables (boîter légèrement, de manière imperceptible, vraiment ...) qui, repéré par rapport à lui-même, va donner le haut degré. Autrement dit et du point de vue de la structuration du domaine notionnel, avec *une boîteuse est une boîteuse*, ce n'est pas l'appartenance d'une occurrence à la classe qui est mise en avant mais plutôt le fait que le domaine ne comporte pas de sous-domaine.

Examinons maintenant le cas de l'arabe algérien où l'auto-identification se réalise d'une manière quelque peu différente du français.

- (8) Ø *lehya* Ø *lehya*
 barbe barbe
 trad : *Une barbe est une barbe*
- (9) Ø *rajel* Ø *rajel*
 homme homme
 trad : *Un homme est un homme*
- (10) *er-rajel* Ø *rajel*
 le homme homme
 trad : *Un homme sera toujours un homme*

L'énoncé (8), proféré lors d'une discussion entre Algériens sur l'éventualité de pouvoir porter une barbe sans passer pour un intégriste aux yeux de la police, signifie pour le locuteur : pour la police, tout barbu est suspect ; elle ne distingue pas entre une barbe de trois jours, un bouc à la mode, etc. On retrouve, dans ce qui s'apparente le plus à la forme *Un N est un N* du français, le même lissage des discontinuités et chez le locuteur la même volonté d'exclure quelque altérité que ce soit. L'enjeu de l'énoncé porte sur la stabilisation de la notion de *barbe*, laquelle se fait ici à partir de la sélection d'une seule propriété : barbe = attribut de musulman intégriste, ce que confirme par ailleurs la pratique langagière puisque c'est par le terme de *barbus* que les Algériens francophones désignent les intégristes musulmans. Qu'il s'agisse de référence décalée, de sème contextuel (Greimas) ou de propriétés extrinsèques (Cadiot), on est dans tous les cas dans une construction énonciative qui fait que toute occurrence est non seulement située dans un espace-temps mais aussi dans une relation intersubjective.

Les exemples (9) et (10) montrent qu'il existe en arabe algérien deux manières de construire une auto-identification à partir de la structure N = N. La première, dans laquelle le premier N n'est pas déterminé, est, nous venons de le voir, très proche de son correspondant en français. A ceci près que (9) sera proféré dans une situation où l'entourage d'une jeune fille cherche à lui imposer un homme comme mari quand elle en désire un autre, ce qui donne à

l'assertion sous-jacente « tous les hommes se valent » une valuation positive. La seconde forme, que l'on peut transcrire par *Le N est un N*, n'a pas d'équivalent en français. Très fréquente en arabe, elle correspond à la glose : celui qui est homme est vraiment homme ; un homme digne de ce nom sera toujours un homme². Ce qui est en jeu avec de tels énoncés, ce n'est donc plus la non-altérité entre les deux occurrences mais la permanence de la propriété, son caractère éminemment pérenne.

- (11) el - fhel Ø fhel
le courageux courageux
trad : Le courageux sera toujours courageux
- (12) el - hmar Ø hmar
le âne âne
trad : L'idiot restera toujours idiot
- (13) el mektub Ø mektub
le écrit écrit
trad : Ce qui est écrit est écrit pour Le destin est le destin

Ces trois énoncés suffisent à montrer la compatibilité préférentielle de la forme Det défini + N avec les entités lexicales qui correspondent à des procès nominalisés. L'auto-identification nous ramène au centre attracteur, ce qui produit la valeur de haut degré, sans que l'on puisse, dans le cas des énoncés arabes, dire précisément si ce haut degré se fonde sur la gradabilité ou sur la pérennité de la propriété.

Dans une perspective d'anthropologie culturelle, l'énoncé (10) paraît, à bien des égards, emblématique de cette dernière forme. Il est proféré dans certains contextes pour évoquer un individu singulier et connu de l'interlocuteur, qui accomplit pour la énième fois un acte digne d'être loué. La formule, qui consacre ainsi l'itération d'une situation, atteste de son courage, de sa loyauté, de son sens de l'honneur..., bref, de son humanité. Énoncée à l'intention d'un auditoire féminin, la formule, ne s'appliquant plus à un homme en particulier, peut servir aussi à consacrer la démarcation des sexes. Elle signifie alors : un homme mérite les égards, le respect dus à un homme ; il ne saurait en aucune manière être traité comme une femme. On a, dans le premier cas, une sanction énoncée sous la forme d'une appréciation positive et, dans le second, une véritable règle de conduite. Ces formules sont souvent accompagnées de commentaires du genre : *il n'y a rien à dire à ce propos* (litt. : il n'y a pas de parole), ce qui nous ramène à l'exemple de la boîteuse (*on ne sort pas de là*) et plus généralement au cas des proverbes.

En arabe algérien, la structure N = N permet donc de réaliser deux types d'auto-identification :

1. La forme Ø N Ø N, où la stabilisation consiste à ramener une occurrence quelconque à une occurrence typique ou prototypique, occurrence privilégiée fonctionnant comme le centre organisateur du domaine notionnel.
2. La forme Det (défini) N Ø N, où la stabilisation consiste cette fois à ramener un prédicatif nominalisé à son degré le plus élevé, au centre attracteur du domaine notionnel.

² Le Larousse Universel donne pour le français une acception très proche : « homme : qui a des qualités viriles ou humaines » et cite à l'appui cette phrase de Voltaire : « De tous les rois, le moins roi et le plus homme ».

Malgré ce que peuvent laisser croire les marqueurs de la traduction française, l'exemple russe est plus proche de cette seconde forme dans la mesure où l'on peut produire les équivalences suivantes : « Quelqu'un qui boîte, c'est quelqu'un qui boîte », « quand on boîte, on boîte », qui montrent bien que le centrage du domaine s'opère par un retour au prédicat.

Lorsqu'ils sont construits à partir de cette structure tautologique, les proverbes arabes sont très proches de l'énoncé russe, dont on peut dire, sans grand risque d'erreur, qu'il présente toutes les caractéristiques d'une forme proverbiale.

- (14) ed-daïf daïf wa law gçad chta u saïf
 le invité invité et si est resté (il) hiver et été
 trad : L'invité doit être traité en invité
 Même s'il s'installe pour un hiver et un été
- (15) el-bedwi bedwi wa luken khalkhalu yiodwi
 le bédouin bédouin et si khalkhal son il tinte
 trad : Le bédouin demeure bédouin
 Même si le khalkhal tinte à sa cheville

Ces deux proverbes portent sur des notions particulièrement instables dans une communauté où l'hospitalité d'une part et la ligne de partage entre les sédentaires et les nomades de l'autre ont pu être, à un moment donné, au cœur de toutes les pratiques sociales³. On construit donc, à travers ces énoncés, un domaine notionnel associé à une notion <être invité>, <être bédouin>.

Dans les deux cas, le domaine est structuré de telle sorte qu'on distingue un intérieur, appréhendé à travers la classe d'occurrences et un extérieur qui correspond ici à l'altérité foncière <ce qui n'est pas invité>, <ce qui n'est pas bédouin>. On envisage ensuite une propriété susceptible de faire passer une occurrence à l'extérieur du domaine (un invité qui s'installe pour un hiver et un été peut/pourrait ne plus être considéré comme un invité ; un bédouin-nomade richement habillé peut/pourrait se fondre dans la masse des citadins) puis on revient, malgré cette propriété imaginaire, ni vraie ni fausse, à l'intérieur du domaine. La propriété envisagée étant extrême, il y a non seulement retour, mais retour vers le centre attracteur qui correspond à la valeur intensive. Ces deux proverbes nous ramènent au cas général de la forme : Det (défini) N Ø N où N correspond à une notion lexicalisée sous la forme d'un procès nominalisé (l'invité est celui que l'on reçoit et le bédouin est, dans son acception la plus large, celui qui n'est pas de la ville).

Au delà de leur statut de proverbe, ces énoncés posent le problème des conditions énonciatives dans lesquelles on peut avoir une occurrence définie comme terme de départ. Peut-on dire alors que *l'invité*, *le bédouin*, *le courageux*, *la boîteuse*, *l'homme*, *le destin*, renvoient tous à des types présentés d'emblée comme pré-déterminés ou sur-déterminés et que l'on pourrait assimiler, dans le cas qui nous occupe, à des stéréotypes au sens où les types sont infléchis par des préjugés d'origine culturelle ? L'auto-identification stabilise momentanément

³ Certaines de ces notions sont récurrentes dans de très nombreuses aires culturelles. C'est notamment le cas de la notion d'invité, que l'on retrouve entre autres, dans un proverbe bourguignon :

*Hôte, femme et pluie
 Après trois jours ennuient.*

la notion : Le N est vraiment N avec une modulation qui va porter, selon la propriété, tantôt sur la valeur intensive, tantôt sur son caractère inaltérable, au sens de inéluctable. Dans tous les cas, cela reste posé comme étant hors de toute discussion.

2. Les énoncés de la forme : Det déf N (c') est det déf N

J'adopterai dans cette partie la même démarche que pour la première, en cherchant à confronter certaines descriptions élaborées à partir d'exemples reconstruits avec des énoncés attestés en arabe algérien et en français. Examinons une première paire de phrases :

- (16) Une maison c'est une maison
- (17) Ma maison c'est ma maison

On connaît la description de R. Martin. La seconde occurrence étant lue comme un lieu de propriétés, (17) signifiera, selon la situation « que je suis maître chez moi, que je peux y recevoir qui je veux, que je peux y faire ce que bon me semble ou encore que j'y supporte mal les intrus » (Martin 1985 : 50-51). Dans le commentaire proposé par Martin, les propriétés potentielles de la deuxième occurrence se ramènent en fait à une seule proposition : *ma maison est à moi et à personne d'autre*, comme si l'itération du terme était régie par l'itération du possessif et comme si cette forme ne pouvait se réaliser que dans un contexte polémique. Comparé à (17), (16) peut certes s'analyser de la même manière, avec la sélection d'une des propriétés attachées à la deuxième occurrence. Citons, à titre d'exemple, la glose proposée par un informateur : « une maison, c'est mieux qu'un appartement, c'est lourd à gérer, c'est difficile à entretenir, c'est un héritage important... ». Toutes ces propriétés peuvent cette fois être condensées dans la proposition : *une maison, ça n'est pas rien, c'est quelque chose*, ce qui nous ramène d'une certaine façon au type et au prototype.

Examinons à présent quelques énoncés attestés :

- (18) (A un journaliste qui lui demande si elle va profiter de son séjour à Arles au mois d'août pour faire un peu de campagne pour les élections municipales, Elisabeth Guigou répond) :
Ah non ! les vacances c'est les vacances.
- (19) (Richard Anconina répondant à un journaliste qui lui demandait s'il avait une tribu) :
Non, je n'ai pas de tribu, ma famille c'est ma famille et puis il y a le reste.
- (20) Mon père c'est mon père et il me connaît mieux que personne.
(sportif de haut niveau entraîné par son père)

Ces énoncés ne posent aucun problème d'interprétation et leur contexte permet de comprendre à quelles conditions on a une occurrence identifiable, i.e. référentiellement définie, comme terme de départ. Ils confirment par ailleurs l'hypothèse selon laquelle toute structure permettant de poser l'identité de deux N produit toujours une variation sur *vraiment P*, P étant une propriété ou une qualité. L'énoncé (18) peut à son tour s'analyser comme l'exemple de la boîteuse, à cette différence près que c'est un premier locuteur, dans une situation où il est question de vacances pour les ministres (le perron de l'Élysée au mois d'août), qui opère une différenciation par rapport à la notion de vacances – différenciation courante dans la mesure où l'on parle par exemple de « vacances studieuses » opposées à de « vraies vacances » –, et c'est le second

locuteur qui effectue le recentrage de la notion, rejetant par là-même le sous-entendu du journaliste : lieu de vacances choisi par calcul politique.

(19) est sensiblement différent. Alors que le journaliste évoque la notion de « tribu » pour désigner l'entourage d'une vedette où se mêlent intimement parents et amis, l'énoncé de R. Anconina a pour effet de refuser cet amalgame en séparant radicalement la famille du reste. *Ma famille c'est ma famille* a donc pour fonction de redélimiter le domaine notionnel de façon telle que tout ce qui n'est pas strictement à l'intérieur se trouve strictement à l'extérieur. On établit deux zones et seulement deux : vraiment P / vraiment pas P.

Avec l'exemple (20) enfin, le sportif répond au sous-entendu du journaliste sur la question de savoir si un père constitue l'entraîneur idéal pour un sportif de haut niveau. On est une fois encore dans le cas d'un individu référentiellement défini (c'est-à-dire identifié dans le cadre de l'échange discursif) mais, alors que *mon père c'est mon père* peut être suivi d'un parcours concessif portant sur des valeurs négatives (quoi qu'il fasse, il restera mon père, je ne peux pas ne pas l'aimer), nous avons ici la propriété positive sur laquelle se fonde l'auto-identification : mon père, ce n'est pas une personne quelconque.

Tous ces énoncés tendent à montrer que dans les situations réelles où ils se trouvent mis en jeu, ils correspondent à une configuration autre que celle où l'on ramène une occurrence quelconque à une occurrence (proto)typique. Il reste cependant une constante énonciative : l'auto-identification fonctionne toutes les fois qu'il y a altération d'une notion, que cette altération soit explicite ou implicite, qu'elle soit le fait d'un interlocuteur ou du locuteur lui-même, qui l'évoque pour mieux l'écarter. La prédilection pour la première personne dans les formes avec un déterminant possessif conforte l'idée que l'énonciateur de tels énoncés tient toujours peu ou prou un discours de dénégation.

Il arrive aussi que le possessif soit à la deuxième personne, comme l'atteste cette forme en arabe :

- (21) huk huk
frère ton frère ton
trad : Ton frère c'est ton frère

Dans certaines situations, (21) signifie : tu ne peux pas ne pas l'aimer / le voir / l'aider. Il peut aussi correspondre à une évaluation *a posteriori* pour constater ce qui est conforme au comportement d'un frère. Il prend alors une valeur générique construite à partir d'une opération de parcours sur la deuxième personne et signifie : un frère c'est (toujours) un frère. C'est précisément ce sens qu'il a dans un proverbe dont il constitue la première partie :

- (22) Ton frère c'est ton frère
Ne te laisse pas abuser par ton ami⁴

Dans la première interprétation, une occurrence référentiellement définie dans une situation singulière est repérée par rapport à elle-même, ce qui signifie que le domaine notionnel est défini

⁴ Traduction de Rabah Belamri dans *Proverbes et dictons algériens*

comme ayant un centre attracteur. « L'attracteur fait donc que, quoi qu'on fasse, on a une opération qui ramène à l'intérieur par le fait que toute occurrence va lui être identifiée » (Culioli 1990 : 60). Ce qui change par rapport aux énoncés à la première personne, c'est la valeur déontique toujours attachée à cette identification par laquelle on pose : ton frère ne peut pas être autre chose que ton frère, tu ne peux pas faire comme si ton frère n'était pas ton frère. Dans le cas du proverbe, la relation à la deuxième personne s'estompe au profit d'une identification évaluée par laquelle on pose cette fois : un (vrai) frère sera toujours un (bon) frère. Alors que dans la première interprétation de (21), l'altération de la notion de /frère/ intervient à partir de valeurs négatives implicites, elle est explicitement mentionnée dans le proverbe à travers le terme d'*ami*.

Ces variations discursives sur la fratrie sont, aujourd'hui encore, très sollicitées dans les communautés arabes où le mot *frère* est infiniment plus polysémique qu'en français, communautés où tout le monde est le frère de tout le monde et où l'expression « Chers frères chères soeurs » est l'équivalent de « Mesdames messieurs ». Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'on cherche à stabiliser quelque peu une notion au spectre si étendu.

Les exemples avec un déterminant possessif semblent lever la contrainte sur l'indétermination du premier N pour construire une auto-identification. On a même la possibilité, avec les noms propres, d'avoir une détermination maximale. Quel est donc l'enjeu d'une telle construction ?

- (23) Pete Sampras est Pete Sampras. Il est capable de battre n'importe qui même s'il n'a pas joué beaucoup
(Interview d'un joueur de tennis sur Eurosport)

Par cet énoncé, le joueur répond au sous-entendu du journaliste : Pete Sampras n'est plus le Pete Sampras du temps où il était le numéro 1 mondial du tennis. On peut reconduire avec le nom propre le raisonnement de l'altération : le parcours sur la classe des instants introduit une différenciation sur Pete Sampras : le P.S. qui n'a pas joué depuis longtemps, le P.S. qui n'est pas dans un bon jour, etc. Cette différenciation signifie que l'on construit une classe fictive d'occurrences de P.S. pour « finalement ramener toute occurrence au centre attracteur par le biais d'une auto-identification » (Paillard 1984 : 140).

- (24) Lui c'est lui et moi c'est moi.
(Laurent Fabius)
(25) Avant c'est vraiment avant et après c'est après.
(Sollers expliquant à une jeune journaliste ce qu'a représenté l'année 1968 en France)

Ces derniers énoncés, qui sont également construits à partir de N identifiés dans le cadre de l'échange discursif, posent le problème de la reprise avec *c'est*, qui semble obligatoire dans certains cas⁵. Outre cette double caractéristique, ces deux énoncés ont en commun les points suivants :

1) L'auto-identification est dédoublée et il y a un contraste entre les deux couples de termes.

⁵ Toutes les personnes que j'ai pu interroger sur ce problème font spontanément et avec une belle unanimité la distinction entre : *Les vacances c'est les vacances* et *Les affaires sont les affaires*, sans pouvoir expliquer cette distinction.

2) Avec un désignateur rigide – que constitue le nom propre ou son substitut – et des notions qui renvoient elles-mêmes à des catégories topologiques, nous ne sommes ni dans le cas d'une occurrence quelconque identifiée à une occurrence (proto)typique, ni dans celui d'une classe fictive ramenée par assimilation à un centre attracteur.

Le rapprochement solidaire et indépassable de deux tautologies a pour résultat d'augmenter l'effet de sens « lapalissade » et, paradoxalement, serions-nous tenté d'écrire, de donner plus de force argumentative à chacun des énoncés. Ces deux phénomènes contradictoires s'expliquent cependant par le fait que, en centrant deux domaines qui se trouvent être dans un rapport d'exclusion réciproque, c'est crucialement sur la frontière que l'on insiste. D'un point de vue argumentatif, Fabius affirme bien qu'il n'est pas un François Mitterrand bis et Sollers, qui vient de faire paraître un roman historique situé en 1968, affirme bien de son côté que cette année a marqué une révolution dans les mœurs des Français.

La prise en compte des conditions discursives dans lesquelles l'ensemble de ces énoncés tautologiques ont été effectivement produits contribue à établir une certaine régularité de fonctionnement, complémentaire semble-t-il aux contraintes formelles de la description syntaxico-sémantique. Proférés dans un contexte général de dénégation, ils ont toujours pour enjeu de recentrer une occurrence ou une propriété. Deux substrats peuvent être dégagés à ce stade de l'étude. Quand le premier terme est un N non défini, la forme N = N se réécrit :

Un N est bien un N

Quand le premier terme est défini de quelque manière, la forme devient :

De N, on peut dire qu'il est vraiment N

comme si la relation thème/prédicat l'emportait sur l'auto-identification.

Il ne s'agit là que de quelques pistes qui laissent en suspens de nombreux problèmes, notamment celui de la préférence de la reprise avec *c'est* pour certains substantifs et la question de savoir si, à l'oral, tous ces énoncés ne sont pas plus ou moins exclamatifs. Il faudrait s'interroger aussi, naturellement, sur la capacité de cette structure tautologique à générer une modulation spécifique entre usage et mention pour des énoncés toujours susceptibles d'être répétés.

Bibliographie

ALI BOUACHA M. (1991) : *La Généralisation dans le discours*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université Paris 7.

ALI BOUACHA M. (2001) : « Proverbes bourguignons et proverbes arabes : formes de figements et mise en discours », à paraître dans la collection *Le texte et l'édition*, Dijon.

AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

- BELAMRI R. (1986) : *Proverbes et dictons algériens*, coll. Histoires et Perspectives Méditerranéennes, Paris, L'Harmattan.
- BUYSENS E. (1970) : « Tautologies », *La Linguistique* t. 6, Paris, p. 37-45.
- CADIOT P. et NÉMO F. (1997) : « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of French Language Studies* 7, p. 127-146.
- CONEIN B., et al. (1981) : *Matérialités discursives*, Lille, P.U.
- CULIOLI A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, Paris Ophrys.
- CULIOLI A. (1994) : « Entretien avec Antoine Culioli », *Faits de langues* 4, Paris, p. 264-271.
- CULIOLI A. (1999) : *Pour une linguistique de l'énonciation, formalisation et opérations de repérage*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A. (1999) : *Pour une linguistique de l'énonciation, domaine notionnel*, Paris, Ophrys.
- DANON-BOILEAU L. (1989) : « La détermination du sujet », *Langages* 94, Paris, p. 39-72.
- GREIMAS A.-J. (1970) : *Du Sens*, Paris, Seuil.
- JOLY A. (1986) : « La Détermination nominale et la querelle des universels », *Déterminants : syntaxe et sémantique*, *Recherches Linguistiques XI*, Klincksieck et Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, p. 111-133.
- MARTIN R. (1985) : « Aspects de la phrase analytique », *Langages* 79, Paris, p. 40-54.
- PAILLARD D. (1984) : *Enonciation et détermination en russe contemporain*, Paris, Institut d'Etudes Slaves.
- REY-DEBOVE J. (1997) : *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin / Masson (2ème édition).